

INSTITUT GRAND-DUCAL  
Section des sciences morales et politiques

---

Communication de M. Georges ALS

# L'évolution économique et le problème du chômage intellectuel

Séance du 24 avril 1974

---

Tirés à part du fascicule Volume III 1979



# L'évolution économique et le problème du chômage intellectuel

*Communication faite le 24 avril 1974*

par M. Georges Als

Directeur du Service Central de la Statistique  
et des Études Économiques

## SOMMAIRE

Introduction: Naissance d'un problème.....	
I L'explosion scolaire .....	
Facteurs de la demande de diplômés .....	
Facteurs de l'offre de diplômés: économiques - psychologiques - démographiques - sociaux - scolaires - techniques .....	
II Conséquences d'un déséquilibre .....	
III Le cas luxembourgeois .....	
Contexte démographique et économique .....	
Effectifs de diplômés .....	
IV Éléments d'une solution .....	
A. Nécessités d'une orientation .....	
B. Facteurs de régulation .....	
C. Qualité et structure de l'enseignement .....	
D. Mobilité professionnelle .....	
Conclusion .....	
Annexe: Extrait d'une lettre du Ministère de l'Éducation Nationale .....	

Avant la guerre les diplômés universitaires des différentes spécialités ne représentaient qu'un pourcentage infime de la population active, pour des raisons faciles à comprendre. Le coût élevé des études universitaires dépassait les possibilités financières de la majorité des familles; à ce facteur s'ajoute le manque à gagner pendant la durée des études. D'après une statistique néerlandaise, les universitaires exerçant une profession représentaient 0,5% de la population active en 1900 — 0,6% en 1930; en 1947 leur part était passée à 0,9%.

Cette situation est en train de se modifier rapidement depuis la guerre sous l'influence de l'élévation du niveau de vie, de la réduction de la taille des familles qui agit dans le même sens, et enfin des bourses d'études et autres aides publiques qui ont contribué à la démocratisation des études. La question se pose dès lors de savoir si cette évolution vers un nombre croissant de diplômés universitaires peut se poursuivre indéfiniment.

Dans les pays communistes le nombre des étudiants universitaires est planifié en fonction des besoins sociaux fixés par le Plan. L'accès aux études se fait sur la base de critères d'aptitude, mais aussi de considérations politiques. En dépit du *numerus clausus* fixé par le Gosplan, des déséquilibres structurels dus à des erreurs de prévision peuvent se produire. Seul le système chinois permet peut-être d'éviter le problème, mais au prix de rigueurs politiques inacceptables partout ailleurs.<sup>1</sup>

Placé devant un problème social et idéologique de décalage entre une couche d'intellectuels et le reste de la population, Mao Tse Tung u'a même pas hésité à fermer temporairement des universités en renvoyant les étudiants aux champs et aux usines.

Dans notre système libéral, peut-on s'en remettre exclusivement aux «mécanismes de l'offre et de la demande»?

Le problème est discuté dans de nombreux pays. Dans son exposé annuel sur l'évolution de la situation sociale dans la Communauté, la Commission européenne fait état du chômage des jeunes diplômés. En Suède, une politique scolaire trop généreuse s'est soldée par un chômage croissant de diplômés universitaires.

Au Luxembourg la question de l'emploi a été agitée pour la première fois au début de 1973 au sujet des professeurs de l'enseignement secondaire. Après des années de pénurie d'enseignants, on s'est rendu compte brusquement que le nombre des étudiants se préparant au professorat était tellement élevé qu'il serait impossible de les employer tous. Que faire?

Mais le problème n'a guère été traité pour l'ensemble des spécialités, du moins chez nous. A l'étranger les études sont rares.

---

<sup>1</sup> L'idée de réduire la distance entre intellectuels et manuels nous semble un impératif de notre temps. Elle pourrait prendre chez nous la forme d'un service du travail d'une année, se substituant à l'ancien service militaire, et qui — outre ses éminents mérites sociaux — aurait l'avantage de réduire quelque peu notre dépendance à l'égard de l'immigration.

Voici cependant les résultats de deux études globales fort intéressantes.

En *Belgique* une étude prospective menée dans le cadre des travaux préparatoires du III<sup>e</sup> Plan montre que de 1970 à 1975 le stock global de diplômés tendra à s'accroître de 190.000 unités environ, alors que l'étude prévisionnelle des besoins fait apparaître un effectif nécessaire de 127.000 unités. Par spécialité l'étude prévoit un excès de diplômés en philosophie et lettres et en sciences politiques et sociales, un équilibre approximatif pour les ingénieurs, les médecins et les économistes et un manque d'agronomes (3.500 diplômés pour 4.100 emplois).

«Non seulement le chômage pourrait être plus important que prévu, mais le taux de croissance de l'économie pourrait en être largement affecté, les branches d'activité ne pouvant assurer les productions prévues en raison de l'insuffisance des ressources en personnel de certaines qualifications par rapport aux besoins.»<sup>2</sup>

Aux *Pays-Bas* une étude à long terme sur les tendances de l'offre fournit des éléments très intéressants sur l'évolution de la part des diplômés universitaires dans la population active.<sup>3</sup>

TABLEAU 1

*Pays-Bas: Évolution de la part des diplômés universitaires dans la population active*

	1900	1930	1947	1960	1970	Prévisions	
						1980	1990
Universitaires exerçant une profession (en milliers) .....	10	18	32	55	84	168	280
En % de la pop. active	0,5	0,6	0,9	1,3	1,8	3,3	5,0

Les deux études s'accordent pour conclure qu'il existe dès à présent un début de chômage intellectuel et que ce phénomène s'aggravera d'année en année. La situation est très différenciée par branche, cer-

<sup>2</sup> «Le marché de l'emploi des diplômés en Belgique. Étude prospective» (Cahiers économiques de Bruxelles 1972 n° 55).

<sup>3</sup> Bulletin Benelux 1973 n° 2.

taines spécialisations étant proches de la saturation, alors qu'il existe encore des déficits dans d'autres.

Il s'agit donc de s'interroger d'abord sur les causes de ce qu'on a appelé l'explosion scolaire et sur les conséquences d'un éventuel chômage d'intellectuels avant d'examiner la question des remèdes. Faute de données statistiques suffisantes, l'analyse sera menée globalement, pour l'ensemble des spécialités; on donnera ensuite quelques indications par spécialité.

## I. L'EXPLOSION SCOLAIRE

S'il y a depuis la révolution industrielle une croissance des effectifs de diplômés, c'est qu'elle correspond à un besoin, à une demande.

### *Facteurs de la demande de diplômés (ou de l'offre d'emplois)*

Ces facteurs se ramènent tous au progrès technique, fruit de la recherche scientifique, et qui est à la base de l'expansion économique, laquelle requiert des techniciens en nombre croissant. Le progrès technique crée à la fois le besoin de techniciens — pour la mise en oeuvre du progrès — et la possibilité, grâce à l'amélioration de la productivité, de sacrifier des années de la vie active. Le progrès donne lieu à une technicité et à une complexité croissantes des procédés de fabrication et des problèmes administratifs qui se traduisent par des besoins accrus d'ingénieurs, d'économistes, de juristes, de médecins, d'enseignants, de chercheurs, . . .

Ce développement est loin d'être arrivé à son terme. Nous constatons sans cesse de nouveaux besoins de spécialistes. Des tâches pour lesquelles une formation secondaire suffisait dans le passé, doivent souvent être confiées à des universitaires.

Ajoutons à cela la diversification de la structure économique du Luxembourg par la création de nouvelles industries et d'un centre financier et administratif international.

### *Facteurs de l'offre de diplômés (ou de la demande d'emplois)*

Les facteurs de l'offre sont nombreux et de caractère divers: économique, démographique, psychologique, sociologique. Commençons par les plus importants:

### 1. *Facteurs économiques*

Étant donné la place faite au progrès technique, il est logique de nommer en premier lieu l'élévation de la productivité et du niveau de vie qui fournit les sources de financement des études, tant sur le plan individuel (dépenses liées aux études) qu'au niveau collectif (dépenses d'enseignement, bourses d'études, etc.). C'est donc en dernière analyse le progrès technique qui est à la base de la démocratisation des études.

### 2. *Facteurs psychologiques*

Le désir de faire des études ne s'explique pas exclusivement par des considérations financières; une carrière intellectuelle ne procure pas nécessairement des revenus plus importants. Des considérations de prestige social — vrai ou faux — lié à un titre entrent en jeu, de même que d'autres éléments psychologiques tels que le désir de s'élever dans la hiérarchie sociale, la recherche de la sécurité, etc.

### 3. *L'émancipation des femmes*

Le nombre rapidement croissant des femmes poursuivant des études est un facteur sociologique qui explique une partie, sinon la moitié de l'explosion scolaire.

TABLEAU 2

*Pourcentages de femmes dans les effectifs scolaires*

	Primaire	Secondaire (public et privé)	Université
1960-61 .....	(50)	43%	1965-66 25%
1973-74 .....	(49)	48%	33%

La documentation statistique disponible ne porte que sur une période récente. Au niveau du secondaire la part des filles est élevée; elle est passée de 43% en 1960-61 à 48% en 1973-74; pour les effectifs universitaires la progression est frappante: de 25% du total en 1965-66 à 33% en 1973-74. Toutefois, ces chiffres peuvent donner une image légèrement exagérée du problème étant donné qu'un certain nombre de femmes diplômées ne se présenteront pas sur le marché du travail ou se retireront pour des raisons de mariage ou de maternité.

Restent quelques facteurs dont l'influence est moins universelle ou moins durable.

#### 4. *Le facteur démographique*

L'action complexe de ce facteur se manifeste, d'une part, sur les effectifs scolaires et, d'autre part, sur les revenus des ménages à consacrer à l'éducation.

Les difficultés constatées sur le marché du travail de certains pays ont un caractère démographique et passager et sont liées au «*baby boom*» de l'après guerre. Dans la plupart des pays, on a assisté au lendemain de la guerre et pendant les années 1950 à un réveil de la natalité, communément appelé baby boom, qui se traduit une vingtaine d'années plus tard par l'arrivée sur le marché du travail de générations particulièrement nombreuses.

Au Luxembourg, ce phénomène a été tardif et moins marqué que dans les autres pays, ainsi qu'il résulte des chiffres ci-après:

TABLEAU 3

*Taux de natalité luxembourgeois depuis la guerre (en pour mille)*

Avant et pendant la guerre	environ 15	pour mille
1946-1951	environ 14	pour mille
1952-1955	15	pour mille
1956-1966	16	pour mille
puis décroissance rapide		
1970	13,0	pour mille
1973	10,8	pour mille
1974	11,0	pour mille

A titre de comparaison, on signalera que le taux de natalité des années 1950 était de l'ordre de 18 en Allemagne, en France, en Grande-Bretagne, de 21 aux Pays-Bas et qu'il a fluctué entre 20 et 25 aux États-Unis!

Encore le taux des résidents de nationalité luxembourgeoise est-il plus bas que la moyenne de l'ensemble du pays qui est influencée par la natalité de nos immigrants. Ces chiffres par nationalité ne sont malheureusement disponibles que depuis 1967.

TABLEAU 4

*Évolution récente de la natalité (taux de natalité en ‰)*

	Total	Luxembourgeois	Étrangers	Luxembourgeois Naissances-Décès
	En pour mille			Unités
1967 .....	14.8	13.1	22.9	— 118
1970 .....	13.0	11.3	20.5	— 632
1972 .....	11.7	9.6	20.4	—1 228
1973 .....	10.8	8.4	19.1	—1 444
1974 .....	11.0	8.4	19.1	—1 579
1975 .....	11.1	8.5	19.3	—1 633
1976 .....	11.0	..	...	—1 830

Les classes d'âge relativement nombreuses se présentent actuellement (1974) à l'université; ce n'est qu'au milieu de la prochaine décennie que cette situation se renversera. Pour l'accès à l'enseignement secondaire par contre, les effectifs plafonnent dès 1974 et, dans quelques années, décroîtront.

Au Luxembourg la réduction de la taille des ménages s'est traduite par une hausse du revenu disponible par tête qui a facilité le financement des études universitaires. On sait en effet que le niveau de vie familial diminue sensiblement lorsque le nombre des enfants augmente, et cela en dépit des allocations familiales et des réductions d'impôts.

##### 5. *Facteur scolaire: Le relâchement des études*

Pour certains la démocratisation des études devrait se traduire par le relâchement de la discipline des études et la suppression des examens.

La dégradation de l'enseignement dans certaines facultés après mai 1968 a joué dans ce sens; la transplantation dans le milieu européen de méthodes en usage dans les grandes universités américaines, mais sans que soient réunies les conditions de leur fonctionnement, a mené parfois à une baisse de la qualité des études et des diplômes.

C'est en Suède que ces idées ont été appliquées le plus largement; les études et les examens plus faciles y ont conduit en dernière analyse à du chômage d'intellectuels.

Ce problème nous concerne directement parce que la loi du 18 juin 1969 sur l'enseignement supérieur et l'homologation des titres et grades étrangers a supprimé notre régime de la collation des grades et introduit la reconnaissance des diplômes étrangers sous réserve de leur homologation par une Commission instituée à cet effet. Or, il est évident que ces diplômes sont de qualité fort variable; mais comment, dans notre petit Luxembourg, obtenir toutes les informations nécessaires pour les juger? Et comment oserions-nous porter officiellement un jugement négatif sur une université étrangère? Ce nouveau régime introduit un peu hâtivement sous l'influence des événements de 1968, est plus imparfait que celui qu'il a remplacé et qui offrait au moins certaines garanties d'équité.

A la même époque on a supprimé certaines difficultés inhérentes aux études de lettres, notamment l'exigence du baccalauréat classique, et les épreuves obligatoires de latin et de philosophie à nos cours universitaires. Le résultat est immédiatement apparent dans les chiffres: le nombre des élèves de lettres aux cours universitaires à Luxembourg est passé de 47 en 1967/68 à 87 en 1968/69 — et cela à un moment où le danger de pléthore s'annonçait déjà!

#### 6. *Reconversions techniques et administratives*

Des nombres plus ou moins importants de spécialistes peuvent être brusquement privés d'un emploi en cas de faillite ou de reconversion d'une entreprise, ou à l'occasion de l'achèvement d'un grand programme de recherches.

L'opinion a été frappée par le chômage de physiciens et d'autres savants condamnés à des travaux non qualifiés après la réussite du débarquement américain sur la lune. Heureusement de nouveaux défis apparaissent — comme ceux de l'approvisionnement en énergie et de la lutte contre la pollution — dont la solution requiert de nouveaux investissements et d'innombrables spécialistes.

Au Luxembourg, l'abolition du service militaire en 1967 a d'un jour à l'autre obligé les cadres de l'Armée à se reconvertir à des métiers civils dans l'administration, dans une entreprise ou ailleurs.

## II. CONSEQUENCES D'UN EXCES DE L'OFFRE

Quels peuvent être les effets d'un excès de l'offre de diplômés par rapport aux besoins, donc aux emplois disponibles?

On pourrait poser une question préliminaire: le relèvement de la formation scolaire n'est-il pas un facteur de bonheur individuel

parce qu'il doit permettre à l'individu de mieux s'épanouir? Ce serait certes le cas si nous voulions former une société d'humanistes qui verraient en cela le but de l'existence et qui acquerraient pour le surplus une formation technique à titre de mal nécessaire.

Dans ce pays riche que sont les Etats-Unis on constate que beaucoup d'individus ont une formation scolaire dépassant le niveau requis par leur profession et sans qu'ils se sentent pour autant frustrés.

Telle ne semble pas être l'attitude chez nous. La plupart des hommes considèrent la spécialisation universitaire comme un moyen et se sentent frustrés s'ils n'obtiennent pas une occupation correspondant à leur formation.

Le problème est donc grave aux points de vue psychologique et politique.

#### *Du point de vue des individus*

Un déséquilibre entre l'offre et la demande de diplômés a des conséquences psychologiques et économiques.

- D'abord, l'accroissement de l'offre rend plus âpre la concurrence, la lutte pour les emplois. L'excès peut conduire soit au chômage intellectuel — certains diplômés restant sans emploi — soit au sous-emploi et à la sous-rémunération, un nombre plus ou moins important d'individus étant obligés d'accepter des emplois d'un niveau de qualification inférieur à celui de leur formation.
- De façon générale l'explosion universitaire conduit nécessairement à une dévaluation relative du diplôme, à une réduction des différences salariales par suite de «l'inflation» des diplômes. Cette évolution est déjà en cours. Ses effets sont sensibles dans la fonction publique et ne manqueront pas de se faire remarquer ailleurs. La poursuite d'études universitaires n'est plus toujours une entreprise rentable financièrement si l'on tient compte, d'un côté, des frais engagés, et d'un autre côté, du manque à gagner pendant quatre ou cinq années d'études et parfois même bien davantage.

Ces considérations économiques sont-elles susceptibles d'agir dans le sens d'un autocorrectif? Probablement non, parce que la recherche du diplôme n'est pas conditionnée uniquement par des considérations financières, mais encore par des facteurs psychologiques: prestige social, pouvoir social, sécurité — dont l'importance pourrait

toutefois diminuer, dans la mesure p. ex. où le prestige du diplômé, lié dans le passé à sa rareté, décroîtra dans l'avenir.

### *Du point de vue de la société*

Le chômage intellectuel est un gaspillage de ressources et risque d'être un facteur de tensions sociales.

— Un excès de diplômés signifie un gaspillage de ressources, car la formation scolaire coûte extrêmement cher et d'autre part, la prolongation des études réduit la population active.

La peur du chômage intellectuel est sans doute l'un des facteurs qui étaient à l'origine des événements de mai 1968 ainsi que de l'agitation dans les universités qui se localise d'ailleurs surtout dans les facultés «menacées», c'est-à-dire celle des sciences humaines et beaucoup moins en médecine ou dans les écoles d'ingénieurs.

Au Luxembourg, le danger s'est profilé en 1973 à propos de la discussion sur l'offre et la demande d'emplois dans l'enseignement secondaire. On a vu alors certains groupes revendiquer la suppression de toute sélection et la garantie d'un emploi dans l'enseignement pour les détenteurs d'un diplôme, sans considération des besoins réels et des aspects financiers.

Le problème prend un relief particulier si on le place dans le contexte de notre situation démographique.

## III. LE CAS LUXEMBOURGEOIS

### *A. Contexte démographique et socio-professionnel*

Sous les effets de la faible natalité et de l'allongement de la scolarité, d'une part, de la croissance et de la diversification de la production d'autre part, le Luxembourg a connu une pénurie de main-d'œuvre qui, pour être quasi-générale, n'en cache pas moins d'importants déséquilibres structurels. C'est ainsi que la population active se vide à la base, au niveau des ouvriers et des artisans notamment. Des déficits inquiétants se manifestent également au milieu de l'échelle des qualifications scolaires. Les administrations publiques ont depuis longtemps des difficultés à recruter des agents pour leurs carrières inférieure et moyenne et cette situation ne cesse de s'aggraver. En effet, des engagements massifs pratiqués au lendemain de la guerre, se traduiront à partir de 1977 par une accélération des départs à la retraite. Etant donné qu'actuellement déjà de nombreux emplois restent

vacants, faute de candidats valables, des problèmes critiques se poseront à l'avenir. Situation d'autant plus préoccupante qu'elle va de pair avec une pléthore de candidats insuffisamment qualifiés qui sont à la recherche d'emplois de bureau.

Le tableau suivant illustre l'évolution de la population active résidente et l'apport de l'immigration pour quelques grandes catégories socio-professionnelles.

TABLEAU 5  
*Variation de l'emploi intérieur 1961-1974*

	(1) Population active	(2) Étrangers (Immigrants)	(3) = (1) - (2) Populat. active sans immigrat.
Ouvriers .....	+12 200	+20 900	- 8 700
Employés privés.....	+16 000	+ 3 500	+12 500
Fonctionnaires et agents publics	+ 2 900	0	+ 2 900
Indépendants et aides familiaux	-14 000	0	-14 000
Total .....	+17 100	+24 400	- 7 300

Ces statistiques permettent de faire plusieurs constatations.

En une décennie la population active aurait diminué de 7.300 unités, sans l'apport de l'immigration. Elle a en fait augmenté de 24.400 personnes, grâce à l'arrivée de 20.900 ouvriers étrangers et de 3.500 employés, ces derniers étant surtout des frontaliers. La conséquence en est évidemment une importance croissante de l'élément étranger qui passa de 13% de la population totale en 1960 à plus de 22% en 1974.

Les luxembourgeois ont déserté les carrières manuelles (-8.700 ouvriers en moins! -14.000 agriculteurs et autres indépendants et aides familiaux) pour se porter vers les emplois de bureau du secteur privé (+12.500) et du secteur public (+2.900).

La catégorie des indépendants et des aidants familiaux n'a cessé de diminuer dans l'artisanat, dans le commerce et surtout dans l'agriculture où cette évolution, tout en poussant à la modernisation, se poursuit à un rythme tel qu'on en vient à se demander si la survie de notre agriculture est assurée à long terme.

### *Contexte économique*

La poursuite des tendances à une scolarisation de plus en plus poussée suppose au moins une poursuite de la croissance économique qui seule fournit les débouchés aux professions techniques et économiques et les moyens de financement d'autres professions.

Encore la croissance ne résout-elle le problème de l'emploi que pour certaines spécialités et non pas par exemple pour les professeurs de lettres.

### *B. Effectifs de diplômés universitaires*

Nous manquons d'une base statistique sûre. Seul un recensement de population pourrait nous faire connaître le nombre total des diplômés et leur répartition par branche et en actifs et inactifs. Hélas! on estime généralement que l'on risque de gâcher un recensement en posant l'une des questions suivantes: Combien gagnez-vous? Avez-vous des enfants naturels? Quel diplôme avez-vous? — qui sont évidemment bien plus délicates que l'état civil ou le sexe! Les Néerlandais, plus audacieux, ont posé à leur population la question sur les diplômés, avec un certain succès, ainsi qu'il résulte des chiffres cités dans notre introduction. D'après les données néerlandaises on pourrait estimer le nombre des universitaires (actifs) à 2% environ de la population active en 1974, ce qui donnerait pour le Grand-Duché un effectif de l'ordre de 3.000 diplômés. En recourant à d'autres sources, nous pouvons supposer que ce groupe comprend approximativement mille agents des pouvoirs publics, un peu moins de mille indépendants (médecins, avocats, architectes etc.) et un peu plus de mille salariés privés (ingénieurs, économistes, juristes etc.).

Faisons quelques hypothèses de plus: en tablant sur une durée de vie active de 30 ans en moyenne, compte tenu de la mortalité, et en négligeant la structure par âge assez jeune du groupe, nous obtenons le chiffre des départs annuels à la retraite: au maximum 100. Or, actuellement chaque année voit arriver un groupe de 350 universitaires frais émoulus sur une génération qui comptait environ 4.500 nouveaux-nés, soit un taux marginal d'universitaires de 8%. Le stock s'accroît donc d'environ 250 unités par an, et, après déduction d'environ 50 diplômés trouvant un emploi à l'étranger, de 200 diplômés. A ce rythme, le nombre des diplômés passerait de 3.000 actuellement à 5.500 en 1985. Comment les employer?

### *Situation par spécialité*

Nous disposons de très peu de renseignements actuellement. Il est toutefois certain d'ores et déjà qu'un déséquilibre grave se pro-

puira sous peu dans *l'enseignement secondaire*. L'effectif des professeurs de l'enseignement public est passé de 605 en 1970-71, à 808 en 1973-74 (et 899 en 1975-76); le nombre des étudiants qui se préparent à la profession de professeur est de l'ordre de 680 en 1974\*. On sait que les effectifs des élèves auront tendance à diminuer, en raison de la chute de la natalité après 1965; il en résultera une diminution du nombre d'élèves par classe. D'autre part, les départs à la retraite de professeurs n'atteindront pas, dans les cinq années à venir, le dixième des candidats à un emploi. La suppression du régime actuel des heures supplémentaires ne donnera lieu qu'à la création d'un petit nombre d'emplois.<sup>4</sup>

Un problème grave se pose chez nous comme en plusieurs autres pays (France, Italie etc.) en ce qui concerne les étudiants en lettres. Voici ce qu'écrit à ce sujet la revue «Avenirs» (No 244-Mai 1973):

«On assiste donc, impuissants semble-t-il, à ce spectacle angoissant: une masse toujours plus importante de jeunes drainés vers l'enseignement supérieur littéraire, indépendamment du nombre des individus que la nature a doués du don d'enseigner et d'écrire, et de celui des «postes» à pourvoir. Quel est donc l'avenir professionnel de ces jeunes littéraires? Un sur dix pourra enseigner, l'industrie et le commerce intègrent moins de 5% d'entre eux . . . . .

Il paraît indispensable que des modifications importantes soient apportées à l'appareil de formation pour que les diplômés littéraires puissent, en plus grand nombre, se diriger vers l'industrie et le commerce».

En *médecine* on ne peut nier qu'il existe actuellement une pénurie de praticiens, particulièrement aigue dans certaines spécialités (dentistes, omnipraticiens). Le progrès de la médecine, le vieillissement de la population et les exigences croissantes en matière de soins sont autant de facteurs d'une augmentation de la demande de médecins. D'ailleurs, le nombre des médecins par 100.000 habitants est encore inférieur chez nous à ce qu'il est dans plusieurs autres pays. La situation évolue cependant rapidement puisque le nombre des étudiants en médecine dépasse 400 en 1974 (700 en 1977), alors que nous avons actuellement moins de 400 médecins. Il est probable que le problème du sous-emploi ne se posera pas avant les années 1980.

---

\* 837 en 1977.

<sup>4</sup> Entre 1974 et 1977, la situation s'est encore aggravée. V. annexe.

Les ingénieurs et les économistes avaient, au début des années 1960, des difficultés à trouver un emploi adéquat au Grand-Duché. La situation s'est renversée grâce à la politique de diversification industrielle et d'expansion du secteur bancaire; de nombreux économistes ont trouvé des emplois dans l'enseignement. Pour les ingénieurs, la situation varie selon les spécialités. Alors que les débouchés sont quasi nuls pour un ingénieur atomiste, les spécialistes de la métallurgie du fer sont recherchés à tel point que l'Arbed et la MMR-A offrent des bourses aux candidats à ces études<sup>5</sup>. N'empêche que cette pénurie peut être suivie d'un excès après une période de 4 à 5 ans. Il faut des hommes polyvalents!

Quant aux économistes, la situation sera moins facile à l'avenir; l'effectif en place est évidemment jeune et les emplois nouveaux dans l'enseignement, dans les banques et les industries risquent d'être moins nombreux.

Un nombre relativement important d'étudiants fréquentent les cours de *droit* — en tout 170 en 1973-74 d'après les statistiques du Ministère de l'Éducation Nationale (248 en 1977) — mais il est difficile de se prononcer sur le problème de leur emploi futur, puisque «le droit mène à tout».

Quelles sont les perspectives pour les 252 étudiants en *sciences sociales* (430 en 1977)? On manque de renseignements à ce sujet, mais des problèmes analogues à ceux des étudiants en lettres pourraient se poser.

TABLEAU 6

*Nombres totaux d'étudiants universitaires 1973-74 par discipline  
(y compris les cours universitaires de Luxembourg)*

Source: Ministère de l'Éducation nationale

	Garçons		Filles		Total	
	Chiffres absolus	en %	Chiffres absolus	en %	Chiffres absolus	en %
Sciences pures .....	138	10.2	73	12.4	211	10.9
Ingénieurs .....	266	19.6	5	0.9	271	13.9
Sciences médicales .....	337	24.8	132	22.5	469	24.1
Lettres .....	230	16.9	231	39.3	461	23.7
Sciences sociales .....	177	13.0	75	12.8	252	13.0
Droit .....	131	9.7	39	6.6	170	8.7
Architecture .....	27	2.0	8	1.4	35	1.8
Autres disciplines .....	52	3.8	24	4.1	76	3.9
	1 358	100.0	587	100.0	1 945	100.0

<sup>5</sup> Ce passage a été écrit en 1974. La situation s'est retournée dès 1975-76!

Ces chiffres constituent des minima puisque le Ministère de l'Éducation Nationale n'est pas en mesure d'établir une statistique exhaustive. La statistique fait apparaître le pourcentage énorme de près de 27% des étudiants en lettres (39% pour les filles et 17% pour les garçons) — situation qui se rencontre dans beaucoup de pays et qui est une source de préoccupations. Notons qu'en 1972-73 ces pourcentages étaient de 41% et de 20%; les étudiants en lettres étaient en tête de liste: 525 contre 450 étudiants en médecine.

#### IV. ELEMENTS D'UNE SOLUTION

Il est donc certain qu'un problème grave existe pour les étudiants en lettres. Des problèmes se poseront à l'avenir pour d'autres spécialités p. ex. les sciences sociales et peut-être, à long terme, pour toutes les spécialités.

##### A. *Nécessité d'une orientation*

Devant ce problème inquiétant diverses attitudes sont possibles, mais toutes supposent remplie une condition préalable:

*l'information* c.-à-d. une étude prospective basée sur la tendance du passé, la situation actuelle et les tendances probables des besoins de spécialistes par branche et de l'offre de diplômés.

Tous les groupes ont besoin d'être informés:

- les familles pour les décisions à prendre par leurs enfants;
- les professions indépendantes pour permettre une orientation des jeunes vers les spécialisations où existent des pénuries;
- les entreprises pour disposer des spécialistes dont elles ont besoin;
- les pouvoirs publics en leur triple qualité d'organisateur de l'enseignement, d'employeur et de responsable général du progrès de la société. L'État doit notamment éviter de favoriser par des bourses ou d'autres aides des orientations reconnues comme problématiques.

Comment réunir l'information? Les professions pourraient prendre l'affaire en mains, chacune pour son domaine d'intérêt à moins que l'on ne préfère demander au Gouvernement de créer un groupe d'experts comprenant, en plus de quelques fonctionnaires, des représentants des entreprises et des principales professions.

On a toujours reculé devant les aléas de pareille initiative et les responsabilités qu'elle pourrait impliquer. La prévision est-elle possible? Certainement pas de façon détaillée pour une longue période. Des prévisions relativement satisfaisantes devraient pouvoir être établies pour une période de 3 à 5 ans et encadrées par une étude sur les tendances générales à plus long terme: 10 à 15 ans, comme on la fait p. ex. en France et aux Pays-Bas, la projection à court terme étant alors «glissante», c'est-à-dire établie chaque année pour les 3 ans à venir.

### B. Facteurs de régulation

Nous pourrions distinguer 4 groupes de débouchés.

1. *Les professions indépendantes: médecins, avocats, architectes, experts comptables et fiscaux, etc.*

La concurrence est souveraine (sauf pour certaines professions contingentées: notaires, pharmaciens) et sera encore accentuée par la réalisation progressive de la liberté d'établissement dans le Marché commun. Mais la réalisation du Marché commun ouvre aussi des débouchés intéressants à certaines spécialités comme les experts comptables.

2. *Les salariés du secteur privé: ingénieurs, économistes, juristes . . . . .*

Ici la concurrence internationale joue déjà et les débouchés sont commandés, comme pour les indépendants, par les besoins d'universitaires, donc par le progrès technique et par le rythme des départs à la retraite. La dévalorisation relative du diplôme à laquelle il a été fait allusion ci-dessus, accroît d'ailleurs les possibilités d'emploi des diplômés universitaires.

3. *Les universitaires du secteur public (à l'exclusion de l'enseignement).*

Le rythme des engagements est commandé par les besoins et par les moyens de financement. La loi budgétaire annuelle fixe de façon très stricte le nombre total des engagements à réaliser par tous les services de l'Etat. Des règles similaires, quoique moins strictes, valent pour les entreprises publiques.

<sup>6</sup> Les difficultés de la prévision ne doivent pas être sous-estimées, mais voici comment s'exprime la commission de l'emploi au VI<sup>e</sup> Plan français 1971-75 (Rapport Emploi I p. 158):

«Cependant même dans leur état actuel ces perspectives permettent de situer des ordres de grandeur ou le sens de certaines évolutions et se révèlent utiles pour éclairer les responsables du système d'éducation. Elles fournissent en effet un éclairage sur la structure des débouchés potentiels susceptibles d'être offerts aux jeunes sortant du système scolaire au cours des prochaines années.»

#### 4. *L'enseignement.*

Devant le danger de pléthore existant pour les professeurs de certaines spécialités (langues, histoire) on relève des revendications tendant à l'engagement de tous les diplômés, sans considération des besoins et des règles budgétaires.

Pour ce qui est des salariés une autre considération risque d'entrer en ligne de compte si l'on est confronté à des problèmes de chômage. Il est probable que les employeurs placés devant un cas de conscience donneront la préférence aux hommes plutôt qu'aux femmes mariées.

Signalons enfin la tendance de certaines universités à restreindre l'accès des étudiants étrangers en raison des problèmes de personnel, de locaux, etc. que pose l'afflux excessif d'étudiants.

#### *C. Qualité et structure de l'enseignement*

Comme il y a déjà été fait allusion, il est probable que dans la société de diplômés de l'avenir, le diplôme individuel n'aura plus le même prestige ni la même valeur économique qu'aujourd'hui. Par suite de cette dévalorisation du diplôme, une nouvelle hiérarchie tendra à s'établir selon la qualité des universités et selon le niveau des diplômes: licence, maîtrise, doctorat.

On perçoit dès lors l'erreur fatale qu'il y aurait à vouloir orienter le système scolaire dans le sens de la facilité.

Une importance extrême revient d'autre part à l'orientation professionnelle et à l'aménagement du système scolaire en fonction des besoins de l'économie. Il convient aussi de rendre suffisamment attrayantes les carrières artisanales dont la société a un si grand besoin.

#### *D. Mobilité professionnelle*

Comme dans le passé le droit «menait à tout», il faudra sans doute qu'à l'avenir d'autres formations telles que les lettres ou les sciences sociales «mènent à tout». Les diplômés devront bon gré mal gré s'accommoder des idées de mobilité et de reconversion, de formation continue, de recyclage, de passage à une spécialisation voisine, d'autant plus que le développement de Luxembourg en tant que centre financier et de services donnera sans doute lieu à de nouvelles possibilités d'emploi. Notons aussi que les Communautés européennes ont besoin de très nombreux interprètes et traducteurs.

On ne pourra refuser non plus l'idée de mobilité géographique. La réalisation du Marché commun, tout en accentuant la concurrence, s'accompagne de possibilités d'emploi dans un espace élargi. De nombreux enseignants et autres spécialistes sont d'autre part requis par les pays du Tiers Monde; on voit apparaître des offres d'emploi de ces pays jusque dans nos journaux.

Enfin, on pourra s'interroger sur l'opportunité de libéraliser la réglementation de certaines fonctions aujourd'hui strictement contingentes (notaires, pharmaciens ...) par la fixation d'un âge de retraite et peut-être l'augmentation du nombre des titulaires.

## CONCLUSION

On voit que les problèmes d'emploi et d'orientation professionnelle sont nombreux: alors que nous manquons d'ouvriers (immigration), d'artisans, de cadres administratifs, l'organisation actuelle du système scolaire crée un excès de personnes à la recherche d'emplois de bureau, mais insuffisamment qualifiés.

Quant aux diplômés universitaires, la situation actuelle est très différenciée. Alors qu'il existe des pénuries aiguës de spécialistes dans certains domaines (p. ex. médecine), des problèmes d'emploi se posent d'ores et déjà dans d'autres (lettres, sociologie). A l'avenir la question du chômage intellectuel retiendra de plus en plus l'attention.

S'il est du devoir de l'individu de se renseigner sur les perspectives de la carrière qu'il choisit, les professions organisées et les pouvoirs publics ont, en cette matière, une responsabilité d'étude, d'information et d'orientation.

## ANNEXE

*Extrait d'une lettre du Ministère de l'Éducation Nationale  
adressée en mai 1977 aux étudiants et stagiaires se destinant au professorat.*

.....

il convient de comparer, en ce qui concerne les principales branches d'enseignement, le nombre de candidats potentiels à une nomination (c.-à-d. les candidats ayant passé l'examen de fin de stage + les stagiaires + les étudiants se préparant au professorat) et le total des enseignants actuellement en fonction, regroupés selon leur première qualité (situation en janvier 1977):

Branches	Candidats à une nomination				Professeurs nommés (en fonction)
	Candidats ayant passé avec succès l'examen de fin de stage	Stagiaires	Candidats au stage (= étudiants)	Total candidats	
Français .....	21	83	19	123	158
Allemand**.....	12	54	58	124	89
Anglais .....	5	32	36	73	89
Latin/Grec .....	3	1	7	11	52
Philosophie* ..	2	9	14	25	28
Histoire* .....	8	31	32	71	51
Géographie* ..	—	2	10	12	8
Sciences économ. et sociales* ..	2	18	73	93	39
Éd. musicale ..	—	—	3	3	8
Éd. artistique ..	—	12	33	45	50
Éd. physique* ..	1	21	29	51	45
Mathématiques ..	—	25	49	74	106
Physique* .....	—	11	25	36	37
Chimie* .....	7	25	10	42	45
Biologie* .....	7	22	25	54	42
<b>Total .....</b>	<b>68</b>	<b>346</b>	<b>423</b>	<b>837</b>	<b>847</b>

.....

Il ressort de ce tableau que, dans plusieurs branches (\*), il y a déjà actuellement plus de candidats que de titulaires en fonction ou que le nombre de titulaires et celui de candidats sont sensiblement égaux.

Les candidats au professorat devront être conscients de leur propre responsabilité en la matière et savoir que celle de l'État n'est engagée que dans la mesure de ses besoins objectivement constatés. En outre, il est rappelé à tous les étudiants se destinant à l'enseignement secondaire que ni l'obtention d'un titre ou grade universitaire, ni la réussite à l'examen de fin de stage ne confèrent un quelconque droit à une nomination aux fonctions de professeur.

.....

La question à laquelle nul ne pourra se soustraire est de savoir s'il vaut mieux se réorienter en cours d'études que d'être contraint le cas échéant, après quatre années d'études supérieures et plusieurs années de stage, à chercher une profession à laquelle on n'a pas été préparé.

.....



Imprimerie Saint-Paul, société anonyme, Luxembourg